

Reportage – Nature

Liseron, laitue sauvage... Des espèces à protéger sur le pas de nos portes



Par [Estelle Pereira](#)

15 juillet 2025 à 10h16

Mis à jour le 16 juillet 2025 à 15h47

Durée de lecture : 6 minutes

L'association Réserves de nature réunit des propriétaires de jardins, forêts et parcelles agricoles, qui veulent transformer leur terrain en refuge pour la biodiversité. Ce faisant, ils repensent leur lien au vivant.

Labeaume (Ardèche), reportage

Devant l'église du centre-bourg de Labeaume, petit village des bords de

l'Ardèche, un petit groupe s'affaire. « *Il y a du monde ici* », dit Nicolas Bianchin, en désignant les plantes qui s'épanouissent dans l'interstice des pierres calcaires. « *Rien que sur cet édifice, nous avons répertorié une quinzaine d'espèces* », poursuit son acolyte Simon Contant.

Les deux naturalistes animent pour l'association Réserves de nature une sortie botanique à la découverte de la végétation qui pousse malgré les sols artificialisés. Avec eux, les plantes « *s'expriment* », ne sont plus seulement « *invasives* », mais « *dynamiques* », « *interagissent* » avec le reste du vivant, les oiseaux, ainsi que les animaux domestiques, ou encore... les humains.



L'association Réserves de nature veut faire découvrir des plantes qui poussent dans des milieux artificialisés. © Estelle Pereira / Reporterre

Des espèces courantes comme la ruine de Rome, la pariétaire de Judée et la sagine, auxquelles plus personne ne prête attention, se dévoilent au grand jour grâce aux deux passionnés. La plupart vivent grâce à une relation d'interdépendance avec les humains, comme la laitue serriole.

« Ce que l'on sait nommer, on le protège plus facilement »

Seule et fièrement dressée au milieu du béton, cette lointaine ancêtre de la laitue cultivée pousse malgré l'absence de terre, « *grâce à cet amas décomposé de morceaux de bois, d'herbes, de cheveux et de crottes de chien, qui ont fini par former une zone riche en nutriments, dont elle raffole* », explique Simon, tout en écrivant à la craie son nom sur les pavés, pour que les « *gens la regardent* ».



Les participants à la balade écrivent le nom des plantes à la craie pour sensibiliser les passants à leur présence. © Estelle Pereira / Reporterre

« *Ce que l'on sait nommer, on le protège plus facilement* », affirme Cassie Texier, cofondatrice de l'association, dont l'objectif est de créer des réserves de nature citoyennes. En seulement un an d'existence, la démarche, fondée sur l'apprentissage et la transmission des savoirs sur la biodiversité, a séduit une cinquantaine d'adhérents répartis entre le sud de l'Ardèche et le nord du Gard.

En signant une charte, les propriétaires de jardin, de forêt et de parcelle agricole s'engagent dans un premier temps à ne pas utiliser de désherbant chimique, ni planter d'espèce exotique et, par leur intervention réfléchie, à favoriser l'épanouissement des essences locales. « *Ces réserves volontaires libres correspondent à un besoin et à une attente dans un contexte où les politiques publiques de protection peinent à se concrétiser* », explique Cassie.

Lire aussi : [Exclusif] Comment Macron a détruit l'écologie en 60 mesures

Partant du constat que 75 % de la forêt française est privée et appartient à plus de 3,3 millions de propriétaires, l'association Réserves de nature estime urgent de susciter l'adhésion de ces derniers. « *Avec cette sortie en zone habitée, l'idée est que l'on arrête de séparer systématiquement zone sauvage sans être humain et zone très anthropisée stérile* », dit Simon, biologiste de formation.

« Trouver un équilibre »

Une philosophie différente et complémentaire, estime-t-il, de celle défendue par l'Association de protection des animaux sauvages avec ses « réserves de vie sauvage », qui prône la non-intervention comme mode de gestion. Ici, la chasse, la cueillette et la restauration du milieu ne sont pas proscrites. « *Il est plutôt question de trouver un équilibre* », explique Simon Contant, dans une région particulièrement modelée par l'être humain.

Pour cela, l'association se veut un support, qui apporte des conseils de gestion. « *Par son intervention, homo sapiens a participé à créer certains milieux, comme les garrigues, par le pastoralisme, et les prairies, avec la fauche extensive, qui sont aujourd'hui des zones à forte biodiversité* », explique Simon.



En observant les plantes, les participants sont invités à repenser leur relation avec celles qu'ils ignoraient ou détruisaient. © Estelle Pereira / Reporterre

La philosophie de l'association a suscité l'intérêt du maire de Labeaume, Gérard Marron, qui s'est engagé dans la démarche sur 7 hectares éparpillés dans la commune. « *Je suis de cette génération qui pense que les jardins qui ne sont pas tondus ne sont pas "propres", ou que leurs propriétaires sont des feignants*, dit le maire (divers gauche) de la commune. *Il faut remettre en cause ces idées reçues, mais cela peut vite devenir moralisateur. Je pense que c'est en faisant passer des messages que les gens changeront de regard et ensuite agiront autrement.* »

Dans la même veine, la collectivité organise mensuellement des rendez-vous « *jardin* » destinés aux particuliers. Tailler, bouturer, planter des essences locales... Les connaissances de Jacques Chauvin, adjoint au fleurissement, sont mises à disposition des volontaires : « *Il y a une demande depuis le Covid, notamment des jeunes générations, d'apprendre d'autres façons de faire, conscients que si l'on continue de se développer comme on l'a fait, on continuera de tuer tout le vivant.* »



Jacques Chauvin, adjoint au fleurissement à Labeaume, a créé une serre communale il y a huit ans et partage lors de rencontres mensuelles ses connaissances d'ancien

pépiniériste et de maraîcher. © Estelle Pereira / Reporterre

« Il y a plein d'erreurs que l'on a pu faire sur notre terrain », dit Brigitte Auriacombe, propriétaire de 3,5 hectares, en observant Simon verser de l'eau sur une mousse desséchée qui retrouve instantanément sa couleur vert chlorophylle. « Par exemple, j'ai planté des espèces de bambou et de mimosas et on s'est rendu compte, grâce aux naturalistes, que cela affectait les autres espèces. »

Inscrire la protection dans la durée

Cette professeure d'université qui vit entre Lyon et le village voisin de Berrias-et-Casteljeau apprécie le ton de l'association, jamais culpabilisateur. « Chacun peut y aller à son rythme. D'ailleurs, c'est tellement mieux de nous expliquer et de nous laisser prendre nos décisions ensuite, plutôt que d'être normatif, ce qui peut faire fuir », apprécie Brigitte Auriacombe.

En imaginant, côte à côte, les terrains ainsi soignés, l'enseignante y voit une certaine forme de « puissance des faibles ». « On pourrait finalement protéger une surface aussi grande que la puissance publique, c'est fabuleux », dit-elle.

L'association Réserves de nature espère à terme que les propriétaires seront convaincus d'inscrire dans la durée la protection de ce patrimoine naturel, en signant une obligation réelle environnementale (ORE). Cet outil foncier, instauré par la loi Biodiversité de 2016, permet d'officialiser un tel engagement par un acte notarié pour une durée pouvant aller jusqu'à quatre-vingt-dix-neuf ans.

Lire aussi : [Grâce aux ORE, ils préservent](#)

le vivant sur leurs terres pendant 99 ans

« Les ORE sont une façon de transmettre l'histoire, les récits des anciens propriétaires et leur lien avec la biodiversité. C'est une façon de faire prendre conscience aux générations futures de l'intérêt de la préserver. Sinon, j'ai l'impression qu'à chaque nouveau propriétaire, on recommence à zéro. C'est dommage », dit Nicolas.



Les naturalistes veulent sensibiliser les participants aux propriétés des plantes dites « invasives ». © Estelle Pereira / Reporterre

Pour son terrain de 8 hectares, entre prairie, forêt et potager, Aïté Bresson s'apprête à signer une ORE avec Réserves de nature. « Ma commune lorgne ma prairie pour construire un parking. Il ne s'agit pas de tout sanctuariser, car je laisse volontiers les randonneurs traverser mes parcelles, mais au moins de limiter les usages qui pourraient être faits de ces terres une fois que je ne serai plus là », dit celle qui vit depuis quarante-cinq ans en Ardèche.

En mettant en lumière les interdépendances entre humains et autres formes de vie, Nicolas Bianchin et Simon Contant endossent la posture de diplomates interespèces. À l'image de la réponse de Simon, quand une dame âgée lui demande comment se débarrasser du liseron des champs de son jardin : « On évite, parce qu'il

*y a toujours une plante ou une espèce
inféodée dont la vie en dépend. »*

Après cet article

Reportage – Agriculture

Créer des mares pour réconcilier agriculture et biodiversité

Nature Alternatives